



Compte rendu de la réunion du 19 février 2010 Du Conseil de Communauté de la Basse-Marche

L'an deux mille dix, le dix neuf février, le Conseil de la Communauté de Communes de la BASSE-MARCHE, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie de Verneuil Moustiers sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMAILLE, Président.

Date de convocation du Conseil de communauté : 9 février 2010

Présents : MM.& Mmes GUILLEMAILLE , ALLARD, KAZMIERCZYK, SAUMONT, BENOT, MASSART, BLANC , NIVARD , FAURY, LACOUX, PORTAL , MILCENT, BROUSSAL, BRISSIAUD , ROY , MOREAU , DIOTON.

Absents représentés :MM & Mmes PERROT , & JARDEL étaient respectivement représentés par Mme & MM. LABROUSSE, & BONNIN

Absents non représentés : Mme MARTEL et M. REYNAUD

M. Jean Louis MOREAU a été élu secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 21 Présents : 19 Votants : 19

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Tarifs des activités jeunesse – année 2010

Le Conseil de communauté accepte à l'unanimité les tarifs suivants pour les activités jeunesse à compter du 1^{er} février 2010

ACTIVITE	Com.Com.	Hors Com.Com.
Les sorties « concert »	20,00 €	35,00 €
Les sorties « parc d'attraction »	20,00 €	35,00 €
Les sorties « plein air ou sportive »	10,00 €	15,00 €
Sortie ou activité exceptionnelle	Tarif selon coût Voir grille en annexe	
Transport piscine	5.00€	5.00€
Atelier loisirs	26,00 € le trimestre	40,00 € le trimestre

Mini-camps enfants ou ados Eté	70€	120€
Mini- camps enfants ou ados Hiver	115€	165€
CLSH	3,50 € la demi-journée 6€ la demi-journée (avec repas) 8€ la journée (avec repas) 10,00 € la sortie ou intervenant extérieur 14,00 € la journée avec sortie payante 10.00€ la journée avec sortie cinéma au Dorat 40.00€ la semaine 35.00€ la semaine pour le 2 ^{ème} enfant d'une famille	5,00 € la demi journée 8€ la demi-journée (avec repas) 11€ la journée (avec repas) 13,00 € la sortie ou intervenant extérieur 17,00 € la journée avec sortie payante 13.00€ la journée avec sortie cinéma au Dorat 52.00€ la semaine 45.00€ la semaine pour le 2 ^{ème} enfant d'une famille

Pour pouvoir bénéficier des tarifs com com les enfants doivent remplir une des conditions suivantes

- les parents travaillent sur la Com com
- les parents ou les grands parents habitent la Com com
- l'enfant est scolarisé sur la Com com

Les membres du personnel de la Communauté de communes bénéficient, pour leurs enfants, de la gratuité des activités sur le CLSH ou sur les camps, à concurrence de 250€/ an

Pas de modification à l'annexe à la grille de tarifs selon coût de l'activité.

Création d'une commission sociale

Le Président indique au Conseil qu'il serait nécessaire de constituer une commission destinée à étudier les dossiers de certaines familles qui ont des difficultés à payer des redevances, relatives soit à la jeunesse, soit pour le ramassage des ordures ménagères.

La commission est ainsi constituée :

Jacques Benot, Philippe Blanc, Fabrice Nivard, Jean-Michel Faury, Denise Portal, Gilles Reynaud, Jean-Yves Allard (suppléante Nathalie Broussal) Jean marie Guillemaille, Jean-Pierre Roy, Jean-Louis Moreau.

Impayés relatifs à la ROM

Une liste des redevables qui n'ont pas réglé leur facture va être transmise aux mairies.

Point sur la voirie

Le Président indique que le point à temps sera fait dès que possible. Les températures négatives de l'hiver ont eu des conséquences sur la voirie.

De l'enrobé à froid va être commandé selon les besoins des communes pour les réparations urgentes.

Un tour des routes va être organisé avec René MADY.

Une somme de 100 000€ va être budgétée en 2010, et sera inscrite ensuite de façon récurrente.

Affaires diverses

Jean-Pierre ROY demande si la CCBM pourrait investir dans un matériel thermique pour désherber, puisqu'il est préconisé aux communes d'utiliser moins de désherbant.

La séance est levée.

Le prochain conseil de communauté aura lieu au Dorat (Budget 2010)

Le Président,
Jean-Marie GUILLEMAILLE